



Lycée Français Prins Henrik – Copenhague
Compte rendu du conseil d'administration
du 20 mai 2019

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Anne-Claire Mulot (Président)
- Edith Svebølle (Vice-Président)
- Valérie Houle (Trésorière)
- Nicolas Rouzioux
- Simon Bergulf
- Damien Roy

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Thomas Wagner

Direction

- Laure Cassiers (DAF)
- Michel Chesne (Provisieur)
- Chérif Abdelmoumène (Directeur Garderie)
- Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)

Représentants du personnel

- Jehan De Breda
- Martin

Étaient excusés :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Olivier Gaspard (Suppléant)

Direction

- Mette Huld Jakobsen (Directrice des Études Danoises)

1. Validation du compte rendu du précédent CA

Le compte rendu du CA du 29 avril 2019 est approuvé et signé par les membres présents du CA.

2. Projet immobilier

Les travaux du plan local sur Værnedamsvej sont en cours avec la participation de Squaremeter / Angelo Gordon. Nous n'avons pas de participation active à ce stade.

Sur le nouveau site (Rolighedsvej), des discussions sont toujours en cours avec la commune et Freja, le propriétaire actuel du terrain au sujet :

- De la superficie du terrain à acheter,
- Des demandes spécifiques de la commune sur le nouveau bâtiment, par exemple nombre de places de parking à prévoir, le type de façades correspondant aux normes de Fbg, etc.

Une réunion a été organisée avec l'Ambassade de France pour confirmer les équipements et dispositifs de sécurité.

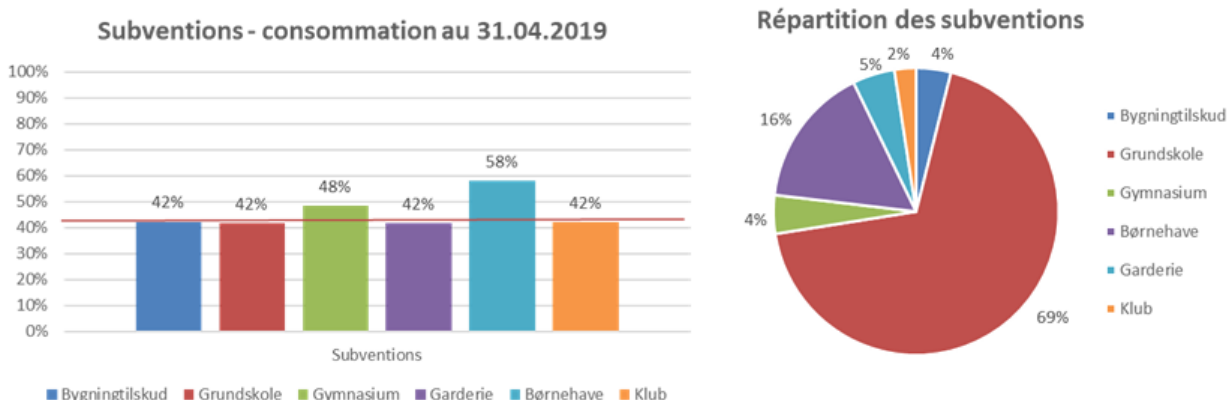
Une réunion avec le « comité de pilotage » est planifiée le 3 juin pour finaliser l'allocation des salles/espaces.

L'Ambassade de France et la Fondation poursuivent les réunions avec les Fondations pour demander des financements complémentaires.

3. Points financiers

a. Suivi financier à fin avril 2019

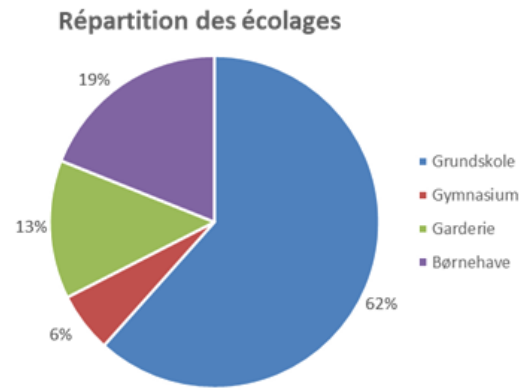
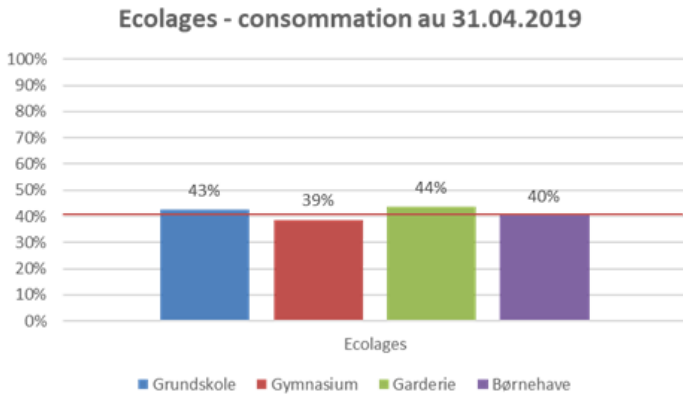
La DAF présente l'état financier à fin avril 2019.



Les subventions perçues à fin avril 2019 sont globalement en ligne avec le budget.

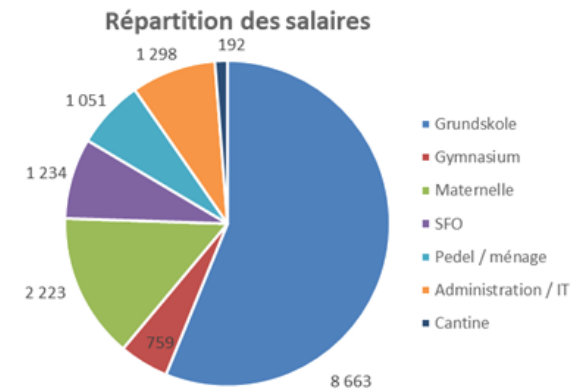
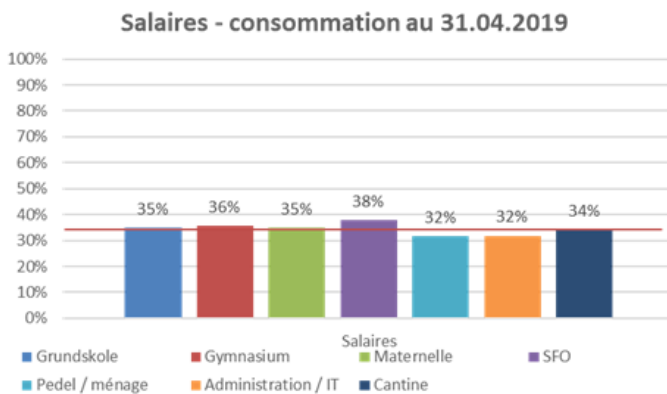
Après avoir été en retard, les subventions gymnasium ont été corrigées par le ministère comme annoncé et sont à présent légèrement supérieures à ce qui avait été anticipé dans le budget. La correction apportée couvre en effet le premier semestre et sera donc lissée à fin juin.

Les subventions de la maternelle sont plus élevées que prévu, notamment du fait de l'obtention de leur numéro de CPR récemment par certains élèves, conduisant à un ajustement des subventions de manière rétroactive sur l'année scolaire (ceci n'est possible que sur la maternelle mais non applicable au grundskole).

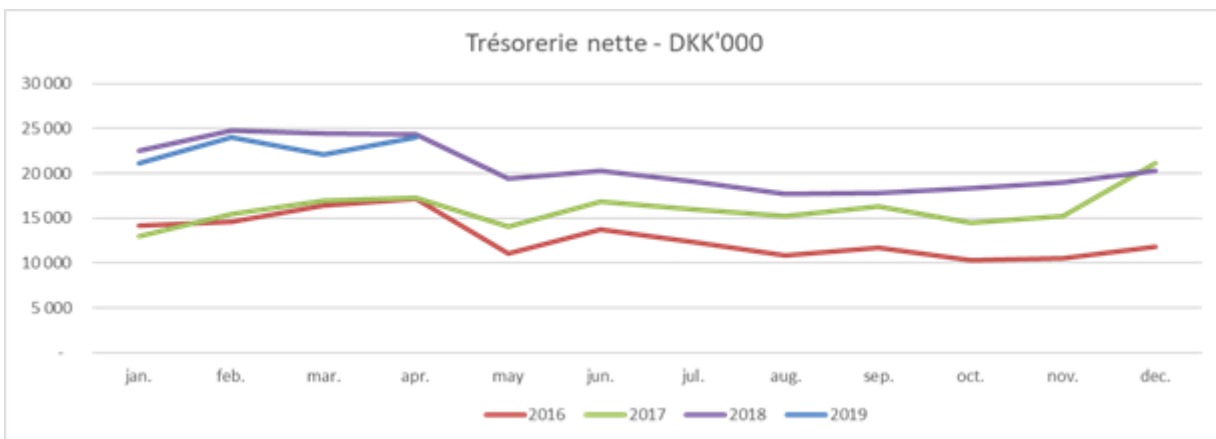


Les écolages sont en légères avance par rapport au budget. Ceci s'explique notamment par l'application du tarif non subventionné à quelques enfants qui nous ont rejoint au 1er janvier. La projection 2019 reste toutefois cohérente.

Le retard sur les écolages de la partie Lycée est limité à fin avril et s'explique principalement par des désinscriptions en cours d'année.



La consommation des salaires est globalement en ligne avec les attentes. Certains écarts sont observés en sur ou sous-consommation, fonction notamment des remplacements et de l'obtention des refusions (e.g. plus de remplacements pour la SFO en février et mars 2019 que prévu).



La trésorerie nette du dépôt de garantie est positive avec +18,0 Millions de Dkk fin avril 2019, soit +2,8 mDKK par rapport à fin janvier 2019.

Le creux observé en mars s'explique par le paiement de 35% de la facture annuelle pour la participation au salaire des enseignants en contrat résident et par le paiement de 67% de la PFC à l'AEFE (participation financière complémentaire).

Les discussions progressent avec nos banques pour trouver des solutions permettant de limiter l'impact du taux d'intérêt négatif appliqué à notre trésorerie.

b. Suivi des impayés

Les impayés ont nettement diminué suite à un travail important de relance.

Un accord avec Inkasso a été finalisé pour obtenir les sommes dues par les familles ayant quitté l'école.

Une relance de toutes les familles ayant des impayés sera faite mi-juin pour permettre de confirmer la réinscription des enfants à la rentrée 2019.

c. Départs tardifs

A titre exceptionnel, le CA approuve que les cautions seront restituées pour les déinscriptions confirmées cette année après le 30 avril.

d. Rectification du tarif MAT 3 pour la rentrée 2020

Le CA approuve la rectification du tarif MAT 3 pour la rentrée 2020, 3.851 DKK/mois au lieu de 3.924 DKK/moi, afin de prendre en compte la baisse du tarif SFO suite au passage au tarif unique pour l'année 2019-2020.

e. Proposition de réinscription automatique

Le CA approuve une modification du règlement financier permettant la réinscription automatique des élèves pour l'année suivante, sauf en cas d'impayés.

Les parents devront informer, formellement, le secrétariat primaire ou secondaire de la désinscription de leur enfant pour la rentrée suivante, le plus tôt possible, selon la règle du mois en cours + 1 mois.

f. Réforme de la loi sur les congés payés

Le CA est informé des nouvelles règles danoises pour la gestion des congés payés. Une décision devra être prise courant 2020 afin de choisir :

- Si les congés payés restant dus seront payés lors du départ à la retraite des salariés concernés ou lors de leur départ du Danemark
- Ou si l'École versera, en une fois, le montant correspondant à une Caisse Danoise.

4. Suivi des inscriptions pour la rentrée 2020

A ce jour, compte tenu des inscriptions et ré-inscriptions enregistrées, les effectifs pour la rentrée 2020 sont estimés à 906 élèves, soient + 4 élèves rapport aux effectifs de mi-mai 2019 (902 élèves), et inférieurs de 21 élèves par rapport aux prévisions du budget (927 élèves).

A noter des départs plus importants que les années précédentes en GS (19 départs) et en 6^{ème} (15 départs) avec l'ouverture de classes à l'École Européenne.

La structure pédagogique sera validée début juin.

5. Projet de communication

La Direction présente un projet de communication. Les membres du CA amenderont ce projet qui sera discuté lors de la prochaine réunion.

6. Points divers

a. Parcours Langues

La Direction présente une amélioration du Parcours Langues de l'Établissement :

- En relation avec l'évolution de la politique d'enseignement des langues de l'AEFE
- Afin d'accroître l'attractivité de notre établissement quant au niveau des élèves en Danois et en Anglais.

Le CA donne son accord de principe pour :

- Le lancement d'une procédure de recrutement d'un enseignant de Danois supplémentaire pour les élèves de Maternelle,
- L'élaboration du déploiement à compter de septembre 2020 de ce nouveau parcours, y compris l'évaluation des impacts budgétaires.

b. Programmation des travaux estivaux

Le CA confirme la programmation de travaux proposée par la Direction :

- Peinture de la palissade maternelle
- Rénovation SFO FRBG
- Installation de jeux supplémentaire dans la cour maternelle (à valider en fonction des propositions concrètes à recevoir)
- Nombreux petits travaux de rénovation dans les classes et les espaces de vie (portes / murs / panneaux d'affichage / etc)
- Demande de consultation des élèves pour avoir leurs propositions en vue d'améliorer les foyers des 3ème et des 2nde à terminale
- Reconfiguration potentielle du secrétariat / infirmerie (en cours)

c. AO d'octobre - possibilité d'un vote à distance

Les statuts modifiés suite à l'AG d'octobre 2018 seront examinés lors du prochain CA

d. Réinscriptions au Collège-Lycée pour la rentrée de septembre 2019

La Direction confirmera aux parents que la réinscription de leur enfant au Collège-Lycée a bien été enregistrée pour la rentrée 2019, lorsque le formulaire a bien été reçu.

e. Demande de dérogation au tarif « sans CPR » pour une famille résidant en Suède

La DAF expose le cas d'une famille de 2 enfants, résidant et travaillant en Suède, dont les enfants sont scolarisés au Lycée. Cette famille demande à bénéficier des écolages « standards » et non du tarif « sans CPR », n'ayant pas la possibilité d'obtenir un CPR au Danemark.

Le CA confirme l'application du règlement financier pour cette famille (tarif sans subvention), car l'École ne touche pas de subvention danoise pour ces enfants.

21h45 – La séance est levée.